

# Unitaire 11

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE CTC

Bimestriel N°88 Février-Mars 2010 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

**Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)**  
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE  
[fsu.aude@wanadoo.fr](mailto:fsu.aude@wanadoo.fr) ou [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)



Déposé le 15/03/10

## Pompier pyromane...

É  
D  
I  
T  
O

Les interventions télévisées et les déclarations du Président de la République se suivent et se ressemblent. Elles montrent l'absence de réponses nouvelles aux questions fondamentales de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'indemnisation du chômage ou de l'Hôpital public...

Face aux conséquences dramatiques de la crise économique, que les décisions gouvernementales ont contribué à aggraver, il se contente de répéter les mêmes antiennes, depuis le "travailler plus pour gagner plus" et la critique des 35 heures jusqu'à la baisse des impôts...

Sur les retraites, tout son propos s'oriente vers l'idée d'un allongement de la durée d'activité et la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois, au détriment même du niveau des pensions qu'il prétend défendre.

En matière d'éducation, il en reste à ses annonces sur l'accès aux grandes écoles ou aux internats d'excellence, ignorant les vrais besoins d'une école de la réussite pour tous et ceux d'une lutte résolue contre les inégalités. Il a totalement passé sous silence la contestation de ses réformes régressives (formation des enseignants, lycées, LP...).

Quant à sa critique du recours aux contractuels dans la fonction publique et son affirmation qu'il est prêt à envisager une titularisation "progressive" des contractuels, la FSU, qui depuis longtemps se bat pour que soit prise en compte la situation des précaires, est prête à discuter sans délai d'un plan de résorption de la précarité. Une vraie politique de résorption de la précarité implique que l'on revienne sur la loi "mobilité" dans la fonction publique qui, entre autres, facilite le recours aux non-titulaires et va jusqu'à permettre le recours à l'intérim ; elle implique également que le gouvernement mette fin aux suppressions d'emploi et aux réductions de postes aux concours dont le président a confirmé la poursuite.

Ces déclarations, qui paraissent de circonstance en période électorale, ne peuvent occulter les discours sur la dette et la nécessité de réduire les déficits publics. La situation dramatique des Grecs, avec la réduction des salaires des fonctionnaires, le blocage des pensions, la hausse des impôts indirects..., nous laisse entrevoir ce qui nous attend dans un futur proche.

Tout cela légitime encore davantage la nécessité de poursuivre les mobilisations. Après la grève du 21 janvier dans la Fonction Publique et la manifestation nationale du 30 janvier pour l'Éducation, le SNES et le SNEP, avec d'autres organisations syndicales, soutenus au plan local par la FCPE-11, ont appelé les personnels de l'éducation à la grève dans le second degré le 12 mars. La FSU appelle à se mobiliser massivement le mardi 23 mars pour la défense des Services Publics, pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Philippe DECHAUD

### Mardi 23 mars

Grève et manifestation à l'appel

de CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa :

**Rassemblements à 15 h 30, Square A. Chénier de Carcassonne,  
à 14 h 30 h devant la Médiathèque de Narbonne.**

**A.G. éducation à 10 h 30 Bourse du Travail de Narbonne.**

**Mercredi 24 mars à 20 h 30 au cinéma le Colisée  
de Carcassonne**

Soirée-débat pour la défense des Services publics après la projection du film

« Walter, retour en résistance »,

à l'appel de CGT, FSU, Solidaires et avec le soutien de CFDT et Unsa.

Prix du billet : 5 Euros, en vente à la FSU 11.

**Siège social :**  
FSU 11  
22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23  
**Directeur de la  
Publication**  
Gilbert SARTORÉ  
**Commission paritaire**  
N° 0710 S 07452  
ISSN 1250-0224  
Imprimé par nos soins

#### SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Collèges : préparation de rentrée 2010. Grève second degré du 12 mars.
- 3- Après le congrès FSU...  
Hommage à René VIALA.  
Identité nationale.
- 4- SNU Pôle emploi : risques psychosociaux... Un million de chômeurs en fin de droits...
- 5- Accueil petite enfance. Colloque FSU-CGT du 27 mars à Toulouse.
- 6- Réforme des retraites. Les retraités appellent au 23 mars.
- 7- Droits et libertés. Le 30 mars, les Retraités avec Joël CHENET à Narbonne.
- 8- Mobilisons-nous le 23 mars...

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude.  
Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

## Second degré....

### COLLEGES : Préparation de rentrée 2010 (CTPD du 22 janvier 2010)

A travers ses projets et ses réformes, le gouvernement veut imposer une transformation radicale du système éducatif, de ses missions, de notre métier. Sur fond de suppressions de postes, 16 000 à la rentrée 2010, 60 000 depuis 2003, qui dégradent sans cesse les conditions d'étude de nos élèves et nos conditions de travail, il met en place les pièces d'un puzzle dévastateur. Le collège subit les effets catastrophiques de la loi Fillon. Missions nouvelles imposées, contrats d'objectifs, empilement de tâches, de dispositifs, charge de travail sans cesse alourdie : note de vie scolaire, validation du niveau A2, du B2I, livret de compétence, histoire des arts ... Nos collègues n'en peuvent plus ! Notre métier perd son sens, et le décret EPLE et le renforcement de l'autonomie ouvrent la voie au collège à plusieurs vitesses. La réforme de la formation des maîtres et la réduction massive du nombre de postes aux concours menacent l'avenir. La précarité explose du fait du manque de titulaires.

Avec la RGPP et sa cohorte de suppressions de postes depuis plusieurs années, les dotations horaires sont de plus en plus étriquées. Les effectifs par classe ne cessent d'augmenter. Seuls certains établissements situés en réseau de réussite scolaire (RRS) conservent quelques marges de manœuvre, mais pour combien de temps encore ? L'aide aux élèves est systématiquement pensée en dehors de la classe, avec les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) qui ne font l'objet d'aucun financement spécifique, l'accompagnement éducatif ou les « stages de remise à niveau » pendant les vacances.

Dans notre région, marquée à la fois par des taux de scolarisation et de réussite sensiblement inférieurs à la moyenne nationale, aucun moyen supplémentaire n'a été at-

tribué par le ministère. Ce nouveau déficit de moyens va encore aggraver les retards de notre académie qui persistent depuis plus de 15 ans.

Dans ce contexte, les collèges de l'Aude n'ont pas été épargnés, au contraire ! En effet, le volume total des dotations ventilées dans les 27 collèges est en baisse de 5 heures malgré 105 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine. Avec un H/E en baisse, 105 élèves de plus pour seulement 2 créations de classes, le nombre moyen d'élèves par classe ne peut une nouvelle fois qu'augmenter. A ce sujet et selon nos prévisions, 47 classes de 6° sur 147 seront proches de 27 élèves, soit 32% des classes contre 21% qui étaient prévues à la rentrée 2009. Malheureusement le constat au 14 octobre 2009 avait fait apparaître une toute autre réalité puisque 32 % des classes étaient effectivement proches du seuil voire au dessus ! Qu'en sera-t-il l'an prochain ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, certains conseils d'administration n'ont pas encore été réunis. La lutte dans les établissements s'organise. Sur 27 collèges, 10 Conseils d'Administration (sur 21 retours) ont déjà voté contre le projet de répartition des moyens présenté par le chef d'établissement. Des délégations demandent à être reçues par l'IA. Ici où là, le refus des heures supplémentaires s'amplifie. M. L'Inspecteur d'Académie présentera lors CTPD du 18 mars la carte scolaire (créations/suppressions de postes, postes partagés sur 2 ou 3 établissements). Selon nos estimations, le nombre de suppressions postes devrait être 2 fois supérieurs au nombre de créations. Sarkozy, Woerth et Châtel devraient être contents ...

### Grève le 12 mars dans le second degré

#### Communiqué de l'intersyndicale le 17 février 2010 :

L'Intersyndicale réunissant les organisations suivantes : SNCL-FAEN, SUD-EDUCATION, SN-FO-LC, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SNES-FSU et SNALC- CSEN, s'est réunie ce jour 17 février 2010. L'Intersyndicale apporte son total soutien aux mobilisations et mouvements en cours et notamment à ceux engagés dans la région parisienne. Elle rappelle que plusieurs syndicats ont déposé des préavis de grève couvrant le mois de février garantissant l'action des collègues. Elle appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée des différentes académies pour poursuivre et amplifier les actions en cours. L'Intersyndicale, avec une détermination toujours plus forte, réaffirme son opposition entière à la réforme des lycées, à la réforme de la voie professionnelle qui aggrave encore les conditions d'enseignement, et à celle du statut régissant les établissements (EPL), à la politique budgétaire qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude et réduit l'offre de formation. L'Intersyndicale dénonce les conditions scandaleuses de l'accueil et de la formation, annoncées pour la rentrée 2010, des professeurs stagiaires dans les établissements. Désorga-

nisant les services, menaçant de bloquer le mouvement des mutations, plaçant les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible, elle affectera la scolarité de nombreux élèves.

L'Intersyndicale demande avec insistance au Ministre le retrait de réformes, dictées en grande partie par la recherche frénétique d'économies budgétaires, conduisant à la suppression massive d'emplois indispensables au service de l'École de la République.

**C'est pourquoi, l'Intersyndicale a appelé à une journée de grève nationale et de manifestations le vendredi 12 mars :**

**50 participants aux AG de Carcassonne et de Narbonne, une quarantaine de manifestant devant l'IA à 15 h.**

**Taux de grévistes académiques :**

**Collèges : 43.3 %,**

**Lycées : 32.1 %.**

**Taux départementaux :**

**Collèges : 39.6 %.**

**Lycées : 36.9 %.**

## Après le congrès départemental, renouvellement de la SD FSU 11

Suite au congrès départemental qui s'est tenu les 12 et 13 janvier au lycée Charlemagne de Carcassonne, la FSU 11 s'est dotée d'une nouvelle organisation comprenant un CDFD ( Conseil Délibératif Fédéral Départemental ) de 32 membres renouvelé pour un quart qui se réunira tous les deux mois, et d'un BDFD ( Bureau Départemental ) de 18 membres qui se réunira tous les mois.

Pour animer la section départementale, un secrétariat de 8 membres réuni tous les quinze jours, avec un nouveau Secrétaire départemental, Philippe DECHAUD, qui remplace Gilbert SARTORE, nouvellement retraité. Celui-ci reste cependant au secrétariat et assurera la tâche de coordination.

La section de l'Aude a mandaté au congrès national de Lille 3 déléguées au titre des tendances, Anne AMIGUES du Sdu-Clias et Zora BENKREIRA du SNU Pôle Emploi pour la tendance Unité et Action et Dominique BLANCH du Snes, pour École Émancipée.

Au titre de la Chambre de Compensation, Rosine CHARLUT du Snes a participé au congrès national pour représenter Émancipation. Enfin, Hélène PUERTOLAS a participé au congrès de Lille au nom du Sdu-Clias de l'Aude.

Souhaitons bon vent à cette équipe, la lutte contre la politique de N. SARKOZY et la défense des Services Publics, de l'emploi, des salaires et des retraites ne manqueront pas de remplir leur emploi du temps pour le prochain mandat.

## Hommage à René Viala

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et camarade René Viala . Homme de cœur et de conviction, nous avons eu le privilège de le côtoyer dans notre vie militante.

Très attaché au SNES, il en fut un militant actif et reconnu au lycée Jean Durand de Castelnaudary. Il y était resté fidèle au delà de son activité professionnelle et dans la toute nouvelle section départementale des retraités de la FSU, c'est avec une grande simplicité qu'il nous faisait partager ses analyses et son expérience. A nos côtés tant que ses forces le lui ont permis, il était de toutes les manifestations.

L'injustice, les atteintes aux libertés, rien de ce qui concerne l'humain ne pouvait le laisser indifférent et à ce titre il fut aussi engagé dans la défense des droits de l'Homme à travers la LDH.

Passionné par son métier de professeur d'histoire et géographie, il sut utiliser les ressources que l'informatique a mis à notre disposition. D'une curiosité insatiable, il prolongeait son activité par un travail de recherche sur l'histoire et la géographie de sa région, travail qu'il aimait faire partager à la SESA dont il fut un président très actif.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir de cet homme plein d'énergie et de disponibilité, d'un juste aux engagements multiples dans la défense d'autrui et la recherche de la vérité.

**Guy AYATS,  
Jean MARTIGNOLLES**

## Identité nationale

Après trois mois de controverses autour d'un débat à visées électoralistes voulu par le gouvernement sur le thème ambiguë de l'identité nationale, un séminaire gouvernemental a enfin sifflé la fin d'une partie où l'odieux le disputait au nauséabond. Alors que 63% des français estiment que ce débat n'a pas été constructif, que plusieurs interventions médiatiques de personnalités politiques de la majorité présidentielle ont dérapé vers un discours ouvertement raciste, il était grand temps que cette boîte de Pandore ouverte par des apprentis-sorciers cyniques soit remise au placard.

Sollicitée pour un débat public organisé au mois de janvier par Mme le Préfet, comme d'autres organisations, la FSU11 avait refusé d'y participer.

L'école, comme souvent, est appelée à la rescousse pour sauver la mise à cet échec retentissant, et rattraper l'obstination têtue d'une initiative malvenue dès son lancement.

Parmi les mesures annoncées, beaucoup sont déjà en vigueur dans les établissements scolaires, qu'il s'agisse des drapeaux hissés à l'entrée ou de l'étude de la Marseillaise, régulièrement promue par les ministres successifs en charge de l'éducation nationale.

Par contre, d'autres sont inquiétantes. C'est particulièrement le cas du "carnet de citoyen" qui porte en germe le risque d'une normalisation des comportements à l'opposée des valeurs émancipatrices de l'école républicaine. Dans le même temps, et malheureusement, rien n'est dit sur les mesures à mettre en œuvre pour faire reculer les discriminations et la stigmatisation dont est victime toute une frange de la population. Le seul intérêt qu'aurait pu avoir ce débat résidait précisément dans des propositions concrètes pour faire avancer le vivre-ensemble et la citoyenneté. Mais telle n'était pas l'intention première.

La FSU déplore qu'une telle initiative ait pu voir le jour sous de pareils auspices et demande instamment que cesse ce jeu dangereux, qui finit toujours par exploser à la figure de ceux qui l'ont allumé.

## SNU Pôle emploi ...

### Risques psychosociaux : un bilan alarmant

Le SNU-FSU alerte depuis des mois les directions d'établissement et le DG sur la sécurité et les conditions de travail au sein de l'Établissement. La mise en œuvre de cette fusion sur un rythme effréné a percuté une fois de plus les usagers.

La première étude réalisée par un cabinet d'expertise, remise lors de la séance de négociation du 05 janvier a été menée suite à un questionnaire auquel ont répondu 52% des agents de Pôle Emploi dans une période de 11 jours ouvrés.

Les résultats de cette enquête corroborent entièrement les constats et les revendications que nous avons effectués depuis la création de Pôle Emploi (Plan d'urgence et moratoire sur la fusion à marche forcée, maintien des agents sur leurs métiers respectifs, accroissement des effectifs par embauches pérennes).

**Les premiers échanges montrent que la situation de travail des agents de Pôle Emploi est extrêmement pathogène.**

Le travail est bousculé, intense ( 92% des répondants ), interrompu, manque de temps pour réaliser les missions confiées dans un contexte de pression prégnante.

Par rapport aux tableaux comparatifs usuels, ceux concernant Pôle Emploi mettent en évidence **une situation hors normes** (cf SUMER 2003, cadre d'étude européen).

**Hors normes en particulier sur le niveau des tensions psychologiques et les risques de maladies physiques ou psychiques qui en résultent.**

**71,2% des répondants sont en situation de JOB STRAIN ( tension au travail ) selon les conclusions des experts alors que la moyenne des salariés en France est de 28%.**

**Plus globalement, tous les clignotants sont au rouge.**

Dans les négociations qui s'ouvrent, la Direction Générale de Pôle Emploi est donc au pied du mur, alors que le Président de la République le 23.11.2009, devant près de 2000 managers de Pôle Emploi, a refusé toutes inflexions et a confirmé le déploiement de la fusion à marche forcée quoiqu'il advienne.

L'épuisement des personnels et l'accroissement des risques psychosociaux, trouvent en grande partie leur source dans un conflit de valeurs :

En effet, alors que **80% des répondants déclarent réaliser des actes professionnels auxquels ils n'adhèrent pas personnellement et que 70% des répondants déclarent avoir le sentiment d'une véritable utilité dans leur travail.**

**Enfin, 73% des répondants déclarent que leur travail contribue à la réalisation des missions de service public.**

**Devant ces constats, l'entêtement du Président SARKOZY apparaîtrait irresponsable.**

**C'est pourquoi le SNU exige immédiatement une série de mesures concrètes et réalistes.**

### Un million de chômeurs en fin de droits en 2010.

#### Devant cette urgence sociale il faut réagir.

D'après un rapport ( confidentiel ) issu de la direction de Pole Emploi un million de chômeurs vont arriver en fin de droits en 2010, premier effet retard des suppressions d'emplois dues à la crise.

Déjà en octobre 2009, 850000 personnes avaient été privées de leur droit à indemnisation.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation particulièrement dramatique. Ainsi est mesuré l'effet de la politique de durcissement du « contrôle de la liste des demandeurs d'emploi » et surtout l'inefficacité de la dernière Convention Unedic.

Mais l'État et le gouvernement sont aussi impliqués puisque le dispositif des allocations de fin de droits est également carenciel. Actuellement, avec les conditions d'ouverture des droits, seules 160000 personnes sur le million de chômeurs pourront prétendre aux Allocations Spécifiques de Solidarité. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les allocations de fin de formation et « l'allocation équivalent retraite » ne sont plus assurées.

La FSU demande en conséquence l'ouverture immédiate d'une nouvelle négociation transformant les règles d'indemnisation des chômeurs afin que l'ensemble des chômeurs puisse disposer d'un revenu de remplacement correct. Cela impose que soient revues les modalités de financement. La FSU préconise que l'augmentation de l'assiette des cotisations soit assurée par des mesures de taxation de l'usage abusif de la précarité et du détournement de l'utilisation des mesures emploi et refuse toute baisse des niveaux d'indemnisation ou retour de la dégressivité des allocations.

Le gouvernement a fixé le premier rendez vous des « partenaires sociaux » pour la fin février. La FSU demande qu'il adopte un calendrier d'urgence.

Pour la FSU les négociations du nouveau dispositif d'indemnisation globale devraient avoir lieu dans le cadre « d'une conférence sociale nationale » où seraient représentées toutes les organisations syndicales ainsi que les organisations de chômeurs.

La FSU estime nécessaire que l'ensemble des organisations syndicales et des organisations de chômeurs se rencontrent afin d'envisager les processus de mobilisation.

# L'accueil de la petite enfance : un enjeu de société

Depuis des mois, plusieurs syndicats de la FSU dont le SNUCLIAS et le SNUIPP sont partie prenante du collectif « Pas de bébés à la consigne ». Le collectif exige le maintien de la qualité d'accueil pour les jeunes enfants, demande le retrait du décret sur l'accueil collectif et l'ouverture de négociations sur l'ensemble du dossier d'accueil pour la petite enfance.

Le gouvernement prépare en effet la publication d'un décret sur les modes d'accueil collectif qui :

- autorisera un établissement de 60 places à accueillir certains jours jusqu'à 72 enfants,
- abaissera de 50 à 40 % la proportion des professionnels les plus qualifiés auprès des enfants,
- inclura les directrices adjointes dans l'effectif auprès des enfants pour un quart de leur temps de travail,
- officialisera les nouveaux « jardins d'éveil » pour des enfants de 2 à 3 ans avec un adulte auprès de 12 enfants voire plus, alors que ce taux est d'un adulte pour 8 enfants du même âge en crèche.

Plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est moins de disponibilité et d'attention, plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress pour les professionnel-le-s !

Ces mesures du décret rejoignent d'autres régressions en cours pour la qualité d'accueil des jeunes enfants et les conditions de travail des professionnels :

- réduction de 60 à 30 heures du temps de formation initiale des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile,
- suppression de milliers de postes d'enseignants et fermeture de classes de tout petits en école maternelle,
- transposition de la directive « services » (ex-Bolkenstein) qui inclut le secteur de l'accueil des jeunes enfants dans le champ concurrentiel et ouvre la porte à la suppression à terme des subventions publiques aux établissements.

Ces mesures marquent une dégradation importante de la qualité d'accueil des jeunes enfants et des conditions de travail des professionnels ainsi qu'un affaiblissement sans précédent des possibilités de scolarisation des élèves de deux et trois ans.

Face à une mobilisation d'ampleur des professionnels et des parents le 17 février, le gouvernement répond aux abonnés absents. Une nouvelle journée nationale d'action et de grève est prévue le 11 mars prochain avec un appel à signer une carte pétition à l'adresse de la secrétaire d'état à la famille, en ligne sur le site « [hppt://www.pasdebebesalaconsigne.com](http://hppt://www.pasdebebesalaconsigne.com) »

## Colloque FSU/CGT le 27 mars à Toulouse

C'est dans ce contexte, et afin d'aborder l'ensemble de ces sujets et de contribuer à l'élaboration de réponses d'avenir en terme d'accueil de la petite enfance, que la FSU et la CGT invitent usagers, salariés, militants, à une journée de débat le samedi 27 mars 2010 à Toulouse de 10h à 16h.

Ce colloque se déroulera à l'auditorium de l'Université Paul Sabatier, en présence de Bernadette Groison, secrétaire nationale de la FSU et de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

La question de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants constitue un enjeu de société qui nécessite la mobilisation et la participation de tous, usagers, salariés, militants, représentants des collectivités territoriales, professionnels, à ce débat.

Une politique ambitieuse pour la petite enfance est la première condition pour assurer le droit au travail des femmes et constitue un investissement pour l'avenir.

Au regard de ces enjeux, le rôle des services publics d'accueil et d'éducation de la petite enfance revêt un caractère fondamental, et l'intervention publique apparaît comme un puissant levier de réponse aux besoins sociaux.

## La FSU revendique la création d'un service public de la petite enfance.

Suite au coût du journal départemental L'Unitaire 11, la FSU fait appel aux adhérents de la Section départementale qui accepteraient de recevoir le journal en PDF par courrier électronique.

Pour cela, il vous suffit de retourner ce bulletin d'inscription à l'adresse de la FSU 11, 22 bis Bd de Varsovie, en précisant l'adresse électronique où vous voulez recevoir le journal.

**NOM, Prénom :** .....; **Syndicat :** .....

**Je veux recevoir L'Unitaire 11 à l'adresse électronique suivante :** .....

**Signature :**

# Retraites....

**Après le 24 février, les retraités de la FSU appellent au 23 mars**

La SFR-FSU (Section Fédérale des Retraités) se félicite de la bonne participation des retraités aux rassemblements du 21 janvier dernier pour la sauvegarde des services publics dont le service public d'éducation.

Par leur mobilisation, les retraités confirment leur attachement aux systèmes solidaires mis en place qui ont participé à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et favorisé la cohésion sociale.

Comme les actifs, les retraités subissent les effets de la crise, dont ils ne sont pas responsables, et de la déréglementation : baisse du pouvoir d'achat (hausse de la fiscalité locale, des dépenses de santé, des dépenses courantes – loyers, eau, gaz, carburant,...).

Les réformes des retraites, imposées depuis 1993, en passant par 2003, ont contribué à une baisse constante des pensions. La SFR-FSU constate que la pauvreté de plus en plus manifeste de beaucoup de retraités, les inégalités hommes-femmes, la perte d'autonomie, l'égal accès aux soins, la place des retraités dans la société.... ne font l'objet d'aucun débat national. Seules les déclarations d'intention ne peuvent suffire. On a déjà donné pour les promesses non tenues et les beaux discours !

Il est à craindre en effet que le gouvernement continue à ne pas répondre aux revendications et impose de nouvelles dégradations au pouvoir d'achat des retraités. La SFR-FSU rappelle notamment qu'en 2008 et 2009 le niveau des pensions et retraites n'a pas été revalorisé à hauteur du niveau moyen des prix pour ces deux années.

Le 24 février a été une étape importante ( 300 manifestants à Carcassonne et presque autant à Narbonne ).

Dans le cadre unitaire, la SFR-FSU proposera la poursuite d'initiatives afin que la décision de revalorisation du 1<sup>er</sup> avril 2010 prenne en compte les pertes accumulées, corrige les inégalités et garantisse le niveau de vie des 14 millions de retraités dont 4 millions ne perçoivent que le minimum contributif de 580 Euros et dont 5 autres millions gagnent moins de 1000 Euros par mois. Sans oublier la situation des femmes retraitées toujours aussi difficile puisque les 2/3 perçoivent moins de 900 Euros par mois.

Enfin, le récent « sommet social élyséen » n'a fait que confirmer nos craintes pour l'avenir des retraites. Un calendrier très serré a été annoncé par le Président de la République et les prochains mois vont être décisifs pour la pérennité du système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Nous, retraités, avons un devoir d'intervention pour que nos enfants et petits-enfants puissent goûter à une retraite décente. Montrons notre attachement au Code des Pensions, refusons une nouvelle dégradation des retraites et du montant des pensions. Préparons-nous à agir massivement aux côtés des « actifs », des demandeurs d'emploi, des précaires, des jeunes, dans les semaines et les mois qui viennent. Dès le 23 mars, salariés et retraités du public, aux côtés des salariés et retraités du privé, exigeons une autre répartition des richesses et défendons notamment ce qui est notre bien commun, défendons et exigeons le maintien et la promotion des services publics sur l'ensemble du territoire.

**Alain CAZANAVE**  
Retraité SNUipp-FSU

**Retraites : Une réforme « big crunch » n'est pas la solution !**

Le COR s'apprête à remettre au Parlement son rapport sur la faisabilité d'une réforme en profondeur de tous les régimes de base, faisant évoluer ceux-ci vers un régime en points ou en compte notionnels sur le modèle suédois.

Le rapport montre qu'il n'existe pas de réforme « miracle » pouvant régler à elle seule tous les problèmes, dont celui du financement. Si le COR convient que, techniquement, tout est possible, il rappelle également que les choix relatifs à l'architecture du système et aux objectifs que l'on souhaite atteindre sont d'abord des choix politiques. Les régimes en annuités tels que nous les connaissons ont, malgré leur diversité, un objectif commun, parfaitement lisible : assurer un revenu de remplacement à la cessation d'activité en prenant en compte la diversité des carrières. La retraite est à la fois un élément du contrat salarial, un élément du pacte social entre les générations et au sein d'une même génération en opérant des redistributions.

Le passage à un régime par points ou en comptes notionnels aura pour principale conséquence d'individualiser les droits en faisant disparaître les références collectives à un âge de départ ou à une durée de cotisation, rendant le système dans son ensemble plus contributif. Le régime serait dégagé de toute obligation en matière de taux de remplacement et de niveau de vie des retraités, chaque individu étant renvoyé à sa responsabilité individuelle pour construire sa retraite. Or les choix individuels sont contraints par des situations inégales d'emploi, de pénibilité du travail et de revenus, ce qui conduit à accroître les inégalités de retraites.

Le rapport du COR souligne la complexité des règles actuelles qui nuit à la confiance que les Français, et parmi eux les plus jeunes générations, accordent à notre système de retraite. Mais, sur ce point, le rapport omet la responsabilité des dernières réformes dans cette opacité et dans cette perte de confiance.

L'objectif de rendre le système plus lisible avec une réforme systémique n'est pas clairement démontré à travers les travaux du COR. La phase de transition d'un système à l'autre peut s'avérer extrêmement complexe pour les salariés concernés. Par ailleurs, les simulations montrent que des règles en apparence identiques peuvent avoir des effets variés et complexes dès qu'on les applique à des situations inégales.

L'esquive du débat démocratique que permettrait l'ajustement mécanique des prestations servies ne peut conduire qu'à une baisse du niveau des pensions et écarterait la question essentielle du financement. L'exemple de la Suède qui a du débrancher le pilote automatique en raison de la crise pour ne pas provoquer une baisse importante des retraites en 2010 montre la nécessité d'un pilotage politique.

Le dernier rapport du COR rappelle que l'équilibre financier repose, quel que soit le système, sur trois grands leviers : le niveau des ressources, le niveau des pensions et l'âge moyen effectif de départ à la retraite. Le problème ne tient pas à l'architecture du système lui-même. Ce qu'on observe en Europe, c'est que, quelque soit cette architecture, les réformes conduisent, avec une incitation forte à l'épargne, à une baisse du niveau des pensions publiques. Par exemple, la baisse du taux de remplacement suite aux réformes entreprises est équivalente en France et en Suède. C'est ce mouvement de baisse des pensions qu'il faut d'abord arrêter.

Si on veut maintenir le niveau de vie des retraités, il faut nécessairement accroître les moyens de financement des régimes de retraite. Les débats sur la réforme systémique et sur le report de l'âge de départ en retraite occultent cette réalité et font le choix de la baisse des pensions, sans oser assumer politiquement ce choix vis à vis de l'opinion.

La FSU est porteuse de propositions pour une réforme juste et solidaire. Son congrès réuni du 1<sup>er</sup> au 5 février à Lille a été l'occasion de les exprimer.



**Contre la répression accrue, solidarité...**

Najlae, Salima, Hassan, Mohamed, ...et bien d'autres jeunes majeur-e-s qui, au lendemain de leurs 18 ans sont expulsé-e-s vers un pays qu'ils ne connaissent pas ou plus ! Certain-e-s reviennent après des mobilisations de soutien sans faille et... le bon vouloir du président, mais trop se retrouvent démuni-e-s, déscolarisé-e-s et sans repères, là où personne ne les attend.

Et le ministre de l'immigration ne s'arrête pas là ! Non content de faire expulser les jeunes majeur-e-s, ou les pères de famille, en éclatant les familles, il veut proposer une nouvelle loi pour durcir encore les conditions d'accueil des étrangers et demandeurs d'asile...Quant au délit de solidarité, encore une militante RESF en garde à vue dans des conditions infâmes ! Ça suffit !

Vous pouvez apporter votre soutien en contactant : [resf11@free.fr](mailto:resf11@free.fr)

Ou en venant manifester les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois place Carnot à Carcassonne.

**Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous resterons en marche !**

En ce 8 mars très particulier où, déjà, se commémorent 100 ans de luttes de femmes dans le monde et 40 ans de Mouvements de Libération des Femmes en France,

dans plus de 50 pays et dans tous les continents a eu lieu le lancement de la 3<sup>ème</sup> **Marche Mondiale des Femmes.**

Après 2000 et 2005, en effet 2010 est l'année de la 3<sup>ème</sup> Marche, contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. Patriarcat et capitalisme s'articulent pour contrôler nos corps et nos vies, et engendrent sexisme, violences, inégalités, pauvreté et racisme. Au Nord comme au Sud, les droits des femmes sont menacés, remis en cause, voire niés.

Avec les crises mondiales actuelles, la pauvreté se développe et les violences s'aggravent...

Entre le 8 mars et le 17 octobre 2010, par des actions collectives, en France, en Europe et dans le monde, nous montrerons notre force : avec nos expériences, nos cultures et nos origines ethniques diverses, nous avons une identité et des objectifs communs :

- surmonter l'ordre actuel injuste qui engendre violence et pauvreté
- construire un monde basé sur la paix, la justice, l'égalité, la liberté et la solidarité

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



TROISIÈME ACTION INTERNATIONALE

### Section Fédérale des Retraités : Un agenda bien rempli.

**9 février** : rencontre intersyndicale des retraités (CGT, CFDT, FO, FSU, CGC, CFTC, FGR-FP, UNSA) dans le but de préparer la journée nationale d'action du 24.

Décisions prises :

- Transmission d'un dossier aux parlementaires audois portant sur la vie des retraités, l'accès aux soins, le pouvoir d'achat, la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.
- Demande de rencontre avec les députés avant le 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle sera connue l'ajustement des pensions. Cette rencontre aura lieu le 11 mars.
- Diffusion d'un tract commun.
- Demande de rencontre avec Mme la Préfète de l'Aude.

**16 février** : conférence de presse en vue de faire connaître l'action prévue.

**20 février** : distribution d'un tract commun sur le marché de Carcassonne.

**24 février** : rassemblement devant la préfecture de Carcassonne (300 personnes) suivi d'une manifestation et devant la sous-préfecture de Narbonne (250). **5 mars** : rencontre à Montpellier des SFR des 5 départements de l'académie (Section Fédérales des Retraités).

Un échange de vues nous a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Une bonne intégration des SFR départementales dans les collectifs intersyndicaux et un fonctionnement unitaire largement souligné à maintenir.
- Une montée en charge de la mobilisation des retraités lors du 24 février.
- La volonté des préfets de recevoir les inter syndicales personnellement dans chacun des départements.
- Un fonctionnement peu satisfaisant des CODERPA.

Les résolutions suivantes ont été actées :

- Rédaction d'articles concernant les retraites et les retraités dans la presse syndicale.
- Coordination des informations et des d'initiatives entre les SFR départementales.

**10 mars** : bureau départemental des retraités de la FSU 11.

**11 mars** : rencontre des députés par l'intersyndicale

**29 mars** : nouvelle rencontre de l'intersyndicale avec Mme la préfète de l'Aude qui a souhaité approfondir les points débattus le 24 février.

**Une remarque** : lors des rassemblements du 24 février la mobilisation des camarades de la FSU n'a pas répondu à nos espérances. Les vacances y sont-elles pour quelque chose ? Nous aurions, en tout cas, tort de croire que les régressions annoncées ne frapperaient que les futurs retraités. L'exemple de la Grèce doit retenir toute notre vigilance.

### Assemblée Générale de la Section Fédérale des Retraités de la FSU 11

Elle aura lieu le

**Mardi 30 mars de 9 h 30 à 16 h 30, à la MJC de Narbonne, au Centre International de Séjour - Place Salengro**

avec la participation de **Joël CHENET**, de la SFR nationale. Des retraités des PO et de l'Hérault se joindront à cette journée. Les débats porteront sur la **situation des retraités** et sur l'**avenir des retraites**.

Repas prévu sur place, à la MJC pour une participation de 10 €

*Pour votre participation au repas, veuillez renvoyer ce papillon complété à la FSU ou le faire savoir à :*

Jean Martignolles (tél 04 68 23 09 31 ; email : [jean.martignolles@orange.fr](mailto:jean.martignolles@orange.fr))

Alain Cazanave (tél 04 68 33 73 51 ; email : [a.cazanave@wanadoo.fr](mailto:a.cazanave@wanadoo.fr))

**avant le Jeudi 25 mars.**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ personne(s) suppl. : oui – non / si oui, combien ?.....

participera (participeront) au repas du 30 mars lors de l'AG des retraités de la FSU11 à Narbonne.

## Appel de la FSU à la grève le 23 mars

Les choix économiques et sociaux gouvernementaux aggravent la situation de l'emploi, du pouvoir d'achat et des salaires. Alors que les besoins de services publics et de protections sociales sont considérables et alors que l'ensemble de la population confirme son attachement à ceux-ci, le gouvernement poursuit sa politique de casse de ces deux éléments essentiels à la cohésion sociale.

**C'est pourquoi la FSU est totalement engagée dans la journée d'action de grèves et de manifestations du 23 mars** lancée à l'initiative des organisations interprofessionnelles CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, journée destinée à mobiliser les salariés du public et du privé et à affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

**La FSU dénonce les suppressions d'emploi**, notamment dans les services publics et dans les trois fonctions publiques, les transformations de nombreuses missions, les remises en cause actuelles du statut de la Fonction publique notamment avec la mise en place de la RGPP et de la loi mobilité.

**La FSU dénonce le choix de la casse des solidarités**, de la mise en œuvre de politiques d'individualisation et de concurrences entre personnels et services qui sont contraires aux missions d'intérêt général.

**La FSU estime que les salaires** sont un enjeu majeur tant du point de vue social qu'économique.

**Dans la fonction publique**, elle réclame l'ouverture de négociations afin de permettre un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une reconstruction de la grille qui reconnaisse les qualifications et offre des espaces indiciaires permettant une revalorisation des carrières

pour tous. Ces discussions doivent permettre de revoir la question des bas salaires.

**La FSU se prononce pour la résorption de la précarité**, elle demande l'arrêt des embauches de personnels précaires et non titulaires et qu'un plan de titularisation soit rapidement ouvert à tous les non titulaires.

**Concernant le dossier essentiel des retraites et pensions**, les communications gouvernementales multiples privilégient l'allongement de la durée de cotisation en reculant l'âge de départ à la retraite et la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois ! La FSU se prononce clairement contre ces propositions et défendra dans les débats ses revendications rappelées à son récent congrès, destinées à maintenir, développer et améliorer le système des retraites et pensions.

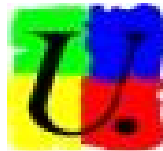
**Dans de nombreux secteurs les personnels se mobilisent et des journées d'actions sont déjà prévues, notamment :**

- le 9 mars à la justice,
- le 10 mars au secrétariat d'état aux sports,
- le 11 mars dans le secteur de la petite enfance et à la protection judiciaire de la jeunesse,
- le 12 mars à l'éducation dans le second degré

**La FSU appelle à la réussite de ces actions et à leur développement.**

**La FSU appelle les personnels de la Fonction publique à être en grève le 23 mars et à participer massivement aux manifestations afin d'assurer la réussite de cette mobilisation.**

## Appel unitaire pour le 23 mars



## TOUTES ET TOUS, MOBILISONS-NOUS LE 23 MARS

Face à la politique économique et sociale menée par le Gouvernement, en l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 15 février par le Président de la République, le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

Ce jour là, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, la journée de grève et de manifestations rappellera aussi que, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables.

**Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations.**

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

- \* L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- \* La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- \* Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- \* Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous.
- \* Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- \* Des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes dans les trois versants de la Fonction publique.

Nos organisations syndicales exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations.

Elles appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement le 23 mars pour faire aboutir leurs revendications.

Paris le 23 février 2010